



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Soir

Question au Gouvernement n° 2734

Texte de la question

SITUATION DE FRANCE-SOIR ET DE LA PRESSE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. Michel Françaix, pour le groupe socialiste.

M. Michel Françaix. Ma question s'adresse à M. le ministre de la culture et de la communication, qui est aussi, trop souvent par intermittence à mon goût, ministre de la presse et de l'écrit. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Comme vous le savez, monsieur le ministre, la presse d'opinion va mal. Fuite du lectorat, chute des recettes publicitaires, diminution du nombre de points de vente, essor des titres gratuits et d'Internet : les difficultés de la presse généraliste quotidienne sont structurelles.

Signe du délabrement de la presse en France : depuis le 13 avril, *France-Soir*, figure historique et incontournable de la presse, n'a pas paru, alors que cent vingt-deux salariés luttent dans un combat emblématique pour sauver ce journal. La Cour d'appel de Douai va rendre son jugement. Sans préjuger de la décision du tribunal et de l'existence d'un magot caché de 40 millions d'euros - évasion fiscale, quand tu nous tiens ! - pouvez-vous vous satisfaire d'un *France-Soir* sans pages culturelles et politiques, oubliant l'exigence de qualité et de rigueur de Pierre Lazareff, pour verser dans la presse à sensation ?

Y a-t-il une fatalité dans ce pays pour que les patrons de presse, bien souvent marchands d'armes, utilisent l'écrit pour des coups de Bourse, des enjeux de pouvoir ou la recherche d'argent détourné ? N'y a-t-il pas une contradiction à faire des journaux sans journalistes, et ne croyez-vous plus à la presse populaire d'information générale ? Pensez-vous que l'on puisse s'accommoder d'une presse réduite à deux ou trois titres, puisque le rapport Lancelot, en service commandé, estime que le paysage médiatique n'a pas atteint un degré de concentration excessif ?

N'est-il pas temps de recalibrer le système des aides à la presse, qui s'essouffle, au profit des entreprises qui concourent au pluralisme ?

Monsieur le ministre, avez-vous l'intention de rester spectateur ou prendrez-vous enfin des mesures fortes et immédiates pour redonner vie à *France-Soir* et à la presse écrite dans notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pascal Clément, *garde des sceaux, ministre de la justice*. Comme vous le savez, monsieur Françaix, le ministre de la culture et de la communication, M. Donnedieu de Vabres, est retenu au Sénat, où il défend le projet de loi relatif au droit d'auteur dans la société de l'information.

Votre question intéresse tous les Français. Vous avez distingué à juste titre deux sortes de presse : la presse d'information générale, souvent quotidienne, qui est en crise, et la presse d'information périodique, qui est en revanche en très bonne santé - à en croire les chiffres, l'année dernière a vu la naissance de plus de 800 titres de presse périodique.

À partir de ce constat, que fait le Gouvernement ? ("*Rien !*" sur de nombreux bancs du groupe socialiste.) Eh bien, précisément, non ! Vous avez tort : le Gouvernement, grâce au vote de ceux qui ont bien voulu approuver le budget, apporte des aides à la presse, à hauteur de 280 millions d'euros. Cette action s'oriente délibérément dans la direction que vous souhaitez, monsieur Françaix, car cette aide est essentiellement dirigée vers la

presse d'information politique et générale.

Pour ce qui concerne *France-Soir*, le Gouvernement attend sereinement l'audience de la cour d'appel de Douai qui aura lieu vendredi prochain : seule la justice est habilitée à choisir les futurs dirigeants de *France-Soir*. Si *France-Soir* reste un journal d'information générale et politique, il pourra compter sur l'aide du Gouvernement - qui, jusqu'à l'année dernière, soutenait son fonctionnement par une aide de l'ordre de 2,5 millions d'euros. C'est dire que le Gouvernement est soucieux d'aider une presse aussi générale que pluraliste : cela va précisément dans le sens que vous souhaitez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Françaix](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2734

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mai 2006